



Le Centre de justice de proximité de Laval-Laurentides-Lanaudière est à la recherche d'une personne qui occupera la fonction suivante :

Médiateur ou Médiatrice en protection de la jeunesse

Le Centre de justice de proximité de Laval-Laurentides-Lanaudière (CJPLLL)

Le CJPLLL est un organisme à but non lucratif ayant son siège social à Saint-Jérôme. Sa mission est de promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des personnes par des services de soutien et d'information juridique. Le CJPLLL est un acteur actif au sein de sa communauté et travaille en collaboration avec divers organismes et partenaires. Ils œuvrent à rendre la justice plus accessible et humaine en soutenant plusieurs personnes chaque année.

Le projet pilote de médiation en matière de protection de la jeunesse (PPMPJ)

Le PPMPJ est un moyen alternatif pour régler les différends en matière de protection de la jeunesse. Le PPMPJ propose donc un moyen additionnel pour permettre aux participants d'en arriver à une entente sur les mesures volontaires ou encore à un projet d'entente. La médiation se déroule à l'extérieur des tribunaux, dans un contexte qui favorise la collaboration, l'intérêt de l'enfant et le respect de ses droits. Ce projet pilote a d'abord été instauré dans le district de Québec en 2021, puis déployé dans d'autres districts judiciaires, dont les régions des Laurentides et de Lanaudière.

Essentiellement, la médiation en protection de la jeunesse offre la possibilité :

- de développer une compréhension commune des motifs de compromission et des faits qui amènent la Direction de la protection de la jeunesse à intervenir dans la vie d'une famille;
- de discuter des mesures à mettre en place et de leur durée;
- d'échanger sur les forces et les difficultés de la famille ainsi que sur les besoins de l'enfant qui doivent être comblés.

Description du poste

Agir comme médiateur ou médiatrice dans les dossiers qui lui seront remis : s'informer des prétentions et des positions des participants, susciter chez les parties des options de règlements en regard de leur situation et de la Loi sur la protection de la jeunesse et rédiger les projets d'entente, lorsqu'applicable. Créer un climat favorable à la recherche de solutions dans l'intérêt de l'enfant en se centrant sur les besoins de ce dernier.

Le médiateur ou la médiatrice devra tenir compte de toutes les instructions et recommandations du Ministère de la Justice du Québec (MJQ) concernant la préparation et l'exécution de ses prestations dans le cadre du projet pilote. Le médiateur ou la médiatrice devra s'engager à suivre les formations dispensées par le MJQ. Il ou elle participera à des comités avec différents acteurs

du milieu. Il ou elle contribuera également au développement et au rayonnement du projet pilote, notamment en jouant un rôle conseil auprès du Ministère de la Justice.

Le médiateur ou la médiatrice devra travailler à la mission plus large du CJPLLL, en complémentarité avec son rôle principal. Ses responsabilités incluent :

- Fournir du soutien juridique approprié aux personnes selon leur situation et utiliser l'approche unique de prémédiation développée par les CJP auprès des personnes. Ce qui implique de les informer sur la médiation de façon claire et vulgarisée, les aider à évaluer si la médiation est un processus approprié pour eux, les accompagner dans l'identification de leurs besoins et intérêts et les outiller afin qu'ils se préparent adéquatement à la médiation.
- Développer des partenariats avec le milieu communautaire et juridique.
- Faire connaître les services du CJPLLL et dispenser des séances d'information.

Exigences :

- Médiateur.trice accréditée en matière familiale
- Connaissance et expérience en protection de la jeunesse

Profil recherché :

- Éthique professionnelle
- Capacité de placer l'intérêt de l'enfant au coeur du processus
- Empathie, autonomie et rigueur
- Capacité à gérer des situations hautement émotives
- Capacité à effectuer de la médiation multipartite
- Habileté élevée à gérer le processus
- Avoir de bonnes capacités communicationnelles et relationnelles
- Avoir à cœur le travail d'équipe et vouloir travailler dans un esprit de collaboration
- Être autonome et avoir un bon sens de l'organisation
- Avoir de la facilité à transmettre et à vulgariser l'information

Ce que nous avons à t'offrir

- Temps plein (35 heures par semaine) ou possibilité de temps partiel dans un milieu stimulant
- Contrat d'une durée d'un an avec possibilité de renouvellement
- Présentiel pour les séances de médiation et mode hybride possible pour les autres tâches
- Conciliation travail-vie personnelle-famille au cœur de nos priorités
- Conditions de travail intéressantes (vacances, congés, etc.)
- Régime d'assurance collective et REER collectif (après trois mois de service)
- Équipes soudées et réseautage dynamique entre les CJP
- Déplacements occasionnels

Rémunération

- À déterminer en fonction de l'expérience du candidat.

Entrée en poste souhaitée : Le plus tôt possible

Si vous êtes intéressé par ce poste, veuillez communiquer avec Me Sara Néron en lui faisant parvenir votre curriculum vitae et une lettre de motivation avant le 28 juin 2024 à l'adresse suivante : sneron@cjpgc.ca. Le poste peut être pourvu à tout moment durant le processus. Seules les personnes dont la candidature a été retenue seront contactées.